La justice ordonne à France 2 d'inviter Hamon, Philippot et Asselineau au débat sur les élections Européennes



Article rédigé par Le Salon Beige, le 03 avril 2019

Source [Le Salon Beige] Le tribunal administratif de Paris <u>enjoint</u> à France Télévisions d'inviter Benoît Hamon, François Asselineau et Florian Philippot au débat organisé le 4 avril prochain sur France 2 ou à un autre grand rendez-vous d'information et de débat avant le 23 avril.

Ces trois personnalités contestaient en référé-liberté la décision de France 2 de ne pas les inviter au débat où étaient invités Manon Aubry (LFI), Jordan Bardella (RN), François-Xavier Bellamy (LR), Nicolas Dupont-Aignan (DLF), Raphaël Glucksmann (liste commune Place publique-PS), Yannick Jadot (EELV), Nathalie Loiseau (LREM), ainsi que Ian Brossat (PCF) et Jean-Christophe Lagarde (UDI).